

Date de la convocation	23 mai 2024
Membres en exercice	174
Présents	62
Représentés	37

CONSEIL SYNDICAL – Extrait du procès-verbal de la séance du 30 mai 2024

n°D20240530 - 10

Objet : Acceptation des résultats du budget annexe de l'assainissement de la commune de Saint-Léon. Transfert total de résultats.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Considérant que cette collectivité a transféré la compétence Assainissement le 01/07/2023 ;

Considérant que, dans le cadre de ce transfert, cette collectivité a effectué le bilan de clôture de son budget annexe et en a repris les résultats au sein de son budget principal ;

Considérant que la commune a délibéré le 4 avril 2024 sur le transfert total de ses résultats ;

Vu le rapport et sur la proposition du Rapporteur,

Décide

Article 1 : d'accepter le principe du transfert de la totalité de ce résultat;

Article 2 : d'approuver ce transfert dans la section d'exploitation pour un montant total de +121 069.82€ (résultat excédentaire) et pour la section d'investissement pour un montant total de - 53 125.25€ (résultat déficitaire) ;

Article 3 : d'intégrer ces montants dans le budget annexe de l'Assainissement de Réseau31 selon la répartition mentionnée ci-dessus.

Résultat du vote	Pour	99	Abstention	0
	Contre	0	Ne prend pas part au vote	0

Sébastien VINCINI

Président

